

Fiche synthétique de résultats

Projet SERVinnov



Accompagner les innovations agricoles et agro-alimentaires au Cameroun :
Comment soutenir l'inclusion à travers la fourniture de services ?

Illustration avec le cas d'innovation APONH¹

¹ Le cas d'étude APONH est un processus d'innovation en cours dans la région Ouest du Cameroun. APONH vise à développer une filière de production maraîchère haut-de-gamme en renforçant les capacités des petit.e.s producteur.trice.s et en développant la logistique, le marketing et la vente sur le marché urbain de Douala. Le cas est porté par l'ONG internationale IECD (<https://www.iecd.org/projets/cameroun-projet-aponh-appui-au-developpement-rural/>). En 2022, le projet compte 41 femmes (dont 11 participent seules sans leur mari) et 29 hommes. 7 personnes ont moins de 30 ans et 21 plus de 50 ans.

1. L'inclusion dans les processus d'innovation, de quoi s'agit-il ?

Les personnes qui participent à une même innovation dans le secteur agricole ou alimentaire peuvent être très diverses.

Certaines d'entre elles – telles que les femmes et les jeunes – peuvent avoir plus de difficultés à participer à un processus d'innovation. Ceci peut venir du fait qu'elles partent avec des freins culturels, économiques ou matériels tels qu'un faible niveau d'éducation, un manque d'accès à la terre, au crédit, aux infrastructures et aux services ou un manque de liberté de choix, d'opportunités, de possibilités d'expression, de pouvoir de négociation et de prises de décision. Ces freins peuvent aussi venir du fait d'asymétries entre elles telles que des capacités physiques ou intellectuelles différentes, des rôles et des niveaux de pouvoir différents dus à l'âge, au statut social ou aux droits dont elles bénéficient. Toutes ces personnes ont cependant des aspirations propres et de nombreux atouts par rapport à leurs activités sociales et économiques. Leur participation aux processus d'innovation peut être bénéfique pour elles-mêmes et pour les autres. Pour être plus inclusif, il s'agira, **pour ceux et celles qui accompagnent les personnes impliquées dans l'innovation** (ou les fournisseurs de services support à

l'innovation) :

- De **comprendre** quels sont les freins à la participation de certaines personnes aux processus d'innovation et à leur capacité à agir
- D'**adapter** leurs services en prenant en compte les difficultés, atouts et aspirations de tous et toutes
- De **fournir** des services complémentaires qui permettent l'interaction et la participation effective de chacun.e – avec ses singularités – au sein de collectifs de bénéficiaires de services
- De **définir** régulièrement quels sont les objectifs et les stratégies d'inclusion de leur organisation
- De **mettre en place** un système de suivi-évaluation de l'inclusion pour mesurer les progrès et pour parer aux potentiels impacts négatifs.
- De **faire vivre** un réseau de fournisseurs de services support à l'innovation qui puisse collectivement soutenir l'inclusion de divers publics, voire adresser les causes profondes d'inégalités.



2. Comment identifier les obstacles à l'accès aux services support à l'innovation ?

Pour identifier les obstacles à la participation des personnes aux services support à l'innovation, il faut s'intéresser à la fois aux **causes visibles et invisibles** du manque de participation, telles qu'illustrées dans le tableau ci-dessous.

Tableau : Exemples d'obstacles à l'accès aux services supports à l'innovation basés sur le cas APONH²

	Critères personnels	Critères sociaux	Critères environnementaux
Causes visibles	Analphabétisme Niveau de contrôle des ressources matérielles et financières faible Manque de connaissances et d'intérêt pour l'agroécologie	Répartition des activités de production en fonction du genre au sein des foyers Demande de diminution des plans de culture de leurs épouses par certains hommes pour éviter qu'elles ne gagnent plus qu'eux. Absence d'expériences satisfaisantes avec des fournisseurs de services agricoles Manque d'accès aux marchés urbains	Usage de parcelles peu productives Manque d'infrastructures en eau Contraintes climatiques
Causes invisibles	Manque de confiance en soi pour prendre des décisions liées à la production agricole à but commercial et pour s'adresser directement aux conseillers Manque de temps du fait de nombreuses tâches (ex : domestiques)	Dans les foyers Bamiléké de l'Ouest Cameroun, zone d'intervention du projet, ce sont les hommes qui sont chargés de «ramener l'argent à la maison». Normes socio-culturelles interdisant aux femmes de se trouver seules en présence d'un homme autre que le mari (ex. conseillers agricoles) Rôle économique seulement reconnu sur le marché informel	Interdictions ou pratiques limitant l'accès à certaines ressources naturelles et artificielles (ex. : droit et pratiques d'héritage, croyances, insécurité)

² D'après Sen, A. (1985). *Commodities and capabilities*. Amsterdam New York New York, NY. USA: North-Holland Sole distributors for the USA and Canada, Elsevier

3. Quelle démarche adopter pour mieux soutenir l'inclusion ?

Pour soutenir l'inclusion, les fournisseurs de services support à l'innovation peuvent adopter différentes mesures :

Prendre conscience des critères de sélection explicites ou implicites liés à la participation des personnes. Exemples dans le cas d'innovation APONH au Cameroun : la motivation pour s'engager durablement, un niveau de ressources minimum pour pouvoir produire et acheminer les légumes, un niveau d'éducation minimal pour pouvoir comprendre les conseils techniques, lire les supports de formation et les étiquettes des produits, une certaine proximité avec les lieux d'agrégation des produits.

Prendre conscience de la composition socio-économique des participant.e.s par rapport à la région d'intervention. Exemple dans le cas APONH : les bénéficiaires de services étaient uniquement des jeunes hommes au début, puis il y a eu une certaine diversification en termes de genre et d'âge.

Prendre conscience des services déjà fournis ou restant à fournir pour permettre l'inclusion de personnes qui ne répondent pas encore aux critères de sélection. Pour les

services déjà fournis dans le cas d'innovation APONH, différentes approches ont pu être observées :

- L'organisation fournit **elle-même** certains services auprès de différents groupes de producteur.rice.s. Ex. : formation technique à l'agroécologie
- L'organisation **sous-traite** certains services à d'autres organisations ou facilite l'accès à certains services. Ex. : facilitation de l'ouverture de compte bancaires sécurisés pour renforcer la capacité des foyers à épargner, ce qui satisfait une demande des femmes.
- L'organisation **forme des participant.e.s à devenir fournisseur.se.s** de services auprès des publics particuliers. Ex. : formation de paysans leader qui viennent en appui aux participant.e.s de différentes manières
- **Les participant.e.s s'organisent eux-mêmes** et apportent leur soutien aux membres faisant face à une défaillance particulière. Ex : entraide entre les époux et entraide au sein des groupements pour permettre la participation de personnes faiblement alphabétisées.



Certains époux m'appellent en direct pour me demander d'alléger le futur plan de semis de leur épouse, tout simplement (le plus souvent) car ils ne supportent pas que leur épouse puisse gagner autant voire plus qu'eux grâce au projet !

Agronomiste IECD



4. Quelles combinaisons de services proposer pour mieux soutenir l'inclusion ?

Une stratégie d'inclusion doit s'attaquer aux causes visibles et invisibles des inégalités d'accès aux services. Au-delà de la réduction des inégalités, elle doit utiliser les services offerts au cours du processus d'innovation comme des occasions de renforcer la capacité des participant.e.s à se fixer des objectifs (individuels et collectifs) pour eux/elles-mêmes et à les atteindre de la manière qu'ils ou elles le souhaitent ('empowerment').

Plus concrètement, le cas d'APONH a montré l'efficacité d'une combinaison de services support à l'innovation, qui visent à :

- **Soutenir des innovations portées par des personnes éloignées des services support et inciter leur participation active** à tout moment de l'innovation ;
- **Renforcer l'accès des personnes aux ressources tangibles** (crédit, équipements, revenus, accès au marché, ressources naturelles) et **intangibles** (connaissances, savoir-faire, temps, capital social) ;
- **Renforcer le pouvoir d'agir** des personnes, leur motivation, leur capacité à opérer des choix stratégiques par rapport à l'innovation, à exprimer leurs difficultés et à trouver de l'aide, à prendre des décisions et à

diriger le cours de l'innovation et leur propre vie. Par exemple, dans le cas APONH : renforcement des capacités des groupements, organisation de réunions mensuelles au cours desquelles les participant.e.s ont réfléchi à leurs besoins à court et à long termes, attitude encourageante des conseillers auprès de certaines jeunes femmes peu assurées ;

- **S'attaquer aux causes invisibles de l'exclusion.** Ceci signifie : rendre possible l'expression là où elle était impossible, soutenir les personnes dans de nouveaux rôles, accroître la reconnaissance que d'autres acteurs ont d'elles dans les sphères familiales, communautaires, économiques et politiques, faire évoluer les normes et les pratiques au sein des chaînes de valeur et des services support à l'innovation. Par exemple, dans le cas APONH, les participant.e.s ont acquis une certaine reconnaissance de la part des acteurs économiques urbains du fait de leur capacité à produire des légumes haut-de-gamme et le projet a encouragé la participation des femmes, permettant à celles-ci de prouver à leurs maris leur capacité à contribuer aux revenus du foyer. Enfin, certain.e.s participant.e.s ont été encouragé.e.s à endosser un nouveau rôle de leader ou de chef.fe de groupe.

5. Points de vigilance

- **Repérer les caractéristiques des personnes pour qui un soutien supplémentaire est nécessaire pour obtenir le même résultat.** Ces personnes sont-elles bien accompagnées ? Les agent.e.s et les participant.e.s qui leur délivrent des services (même de façon informelle) sont-ils/elles bien formé.e.s pour repérer les difficultés et pour ne pas reproduire certaines pratiques discriminantes (e.g. prendre la parole à la place de ces personnes) ?
- **Avoir conscience des risques possibles de répercussions négatives sur les personnes lorsque les normes socio-culturelles sont bousculées (ex : violences à leur égard, exclusion).** Il est conseillé d'engager l'ensemble de la communauté dans les efforts de conscientisation et de transformation des normes, ainsi que de sensibiliser et de former le personnel à l'inclusion et au genre afin d'éviter des impacts négatifs.
- **Vérifier que les participant.e.s sont tou.te.s aptes à s'exprimer, à faire des choix et à prendre des décisions libres vis-à-vis de leur participation aux innovations et aux activités proposées.** Peuvent-ils/elles tou.te.s s'exprimer librement auprès des agent.e.s ? Peuvent-ils/elles co-décider des modalités de délivrance des

services (lieu, horaire, fréquence, moyens, coûts...) ? Ont-ils/elles autant la possibilité de s'exprimer autant que les autres lors de réunions au cours desquelles des décisions les impactant sont prises ?

A Madagascar dans certains cas d'étude du projet SERVInnov, les modalités d'organisation, d'expression et de prise de décision des participant.e.s ont été adaptées pour les rendre plus égalitaires, en organisant un vote pour que chacun décide de sa participation ou non à certains services proposés. Par ailleurs, des services soutiennent les personnes dans l'établissement d'un plan de développement professionnel qui comprend leurs besoins immédiats et à plus long terme.

- **Vérifier que les participant.e.s sont durablement engagé.e.s dans une trajectoire d'innovation.** Ont-ils/elles la possibilité de réfléchir à leurs besoins d'innovation ? Peuvent-ils/elles réfléchir à différentes options ? Comprennent-ils/elles les conséquences de tel ou tel choix d'innovation sur leur vie ? Sont-ils/elles encouragé.e.s à expérimenter des solutions innovantes à leurs problèmes ?



Le Projet SERVInnov

L'objectif du projet **SERVInnov** vise à fournir des preuves qu'une combinaison efficace de **services support** à l'innovation renforce les innovations agricoles et agroalimentaires responsables et inclusives.

Le projet est coordonné par le **Cirad** et mobilise un partenariat d'instituts de recherche, d'organisations d'appui au développement et d'organisations de producteurs issus de 5 pays: **Cirad** (France), **Université de Hohenheim** (Allemagne), **Université de Dschang** et **IECD** (Cameroun), **CEDRES** et **GRET** (Burkina Faso), **ESSA** et **FIFATA** (Madagascar).

Plus de 20 cas d'innovations ont été analysés à Madagascar, au Cameroun et au Burkina Faso.

Les résultats issus d'une recherche participative permettent de produire des recommandations à destination des praticiens et des décideurs afin de renforcer les systèmes d'innovation agricoles en Afrique.



Collecte et analyse de données : Léa Doucet (IECD)

Recherche thématique et analyse : Sarah Crestin-Billet (Université de Hohenheim)

Comité de rédaction : Sarah Crestin-Billet (Université de Hohenheim), Thomas Michel (IECD), Maé Podechard (IECD), Anne-Sophie Vaysse (IECD), Andrea Knierim (Université Hohenheim), Syndhia Mathé (Cirad)

Crédit photo : IECD

Réalisation graphique : Antso Andrianary

Contact : syndhia.mathe@cirad.fr

Ce produit a été financé dans le cadre du projet **SERVInnov**, financé par le programme LeapAgri de l'Union européenne et l'Union africaine, avec le soutien de l'Agence française de Développement (AFD), du German Aerospace Center- Project Management Agency (DLR-PT) et du FONRID (Fonds National de la Recherche et de l'innovation pour le développement) au Burkina Faso.

